

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux  
élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)  
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) tenue le 14 janvier  
2025, en présentiel à l'édifice Mailhot.**

**Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :**

Vickie Fréchette, membre parent

Hugo Lalande, membre parent

Josée Beaulieu, membre parent

Mathieu Picard, membre parent

Andrée-Anne Tremblay, membre parent

Marie-Ève Dumaine, membre parent

Valérie Blanchard, membre parent

Mylène Fiore, membre parent

Mélanie Rousseau, membre parent

Olivia Cloutier, représentante du personnel enseignant

Valérie Messire, représentante du personnel enseignant

Sophie Laflamme, représentante des directions d'école

Marie-Josée Langlois, représentante de la direction générale

Marie France Bouchard, directrice du service des ressources éducatives

Maryse Gélinas, directrice adjointe du bureau d'intelligence et d'excellence

**Sont absentes mesdames :**

Jessica Arena, membre parent

Cynthia Gauthier, membre parent

Véronique Ste-Marie, représentante du personnel professionnel

Josiane Tellier, représentante du personnel de soutien

Renée-Claude Paré, représentante des organismes extérieurs

## **1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Le quorum est constaté, la séance ouvre à 19h03.

## **2.0 Mot de bienvenue**

Madame la présidente, Andrée-Anne Tremblay, souhaite la bienvenue à tous et fait un tour de table pour que chacun puisse se présenter aux nouveaux membres parents.

La durée des mandats est établie pour les nouveaux membres :

- Madame Mélanie Rousseau accepte un mandat d'un an;
- Madame Valérie Blanchard accepte un mandat d'un an;
- Madame Marie-Ève Dumaine accepte un mandat de deux ans;
- Madame Mylène Fiore accepte un mandat de deux ans.
- 

## **3.0 Adoption de l'ordre du jour**

Aucune modification n'est faite à l'ordre du jour. Monsieur Lalande propose l'ordre du jour et l'adoption est faite à l'unanimité.

## **4.0 Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2024**

Monsieur Picard propose le dernier procès-verbal sans modification. Le procès-verbal est adopté par Monsieur Lalande.

### **4.1 Suivi – Calendrier des rencontres à jour**

Ce point est reporté à la rencontre suivante.

## **5.0 Parole au public**

Aucun public présent.

## **6.0 Présentation PEVR**

Une mise en contexte sur le PEVR est faite en présentant le napperon. Un rappel est ensuite fait sur le PEVR avec une présentation des orientations et leurs objectifs.

Il est mentionné au comité que leur recommandation d'augmenter l'objectif 1.3 à 60% a été retenue.

Les invités nous expliquent par la suite ce qu'est une cohorte. La cohorte qui est évaluée pour le moment a débuté au secondaire en août 2016. Les élèves sont suivis sur 7 ans. Les résultats sont prélevés jusqu'à leur 20 ans ou janvier 2024. Puisque les élèves en parcours classique ont débuté leur préscolaire en 2009, une évaluation sur les mesures mises en place est faite sur les 15 dernières années. Le point est soulevé que pour les élèves EHDAA, leurs parcours peuvent se poursuivre jusqu'à leurs 21 ans et ne seront donc pas comptabilisés dans les taux.

Les résultats pour le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe pour les différents objectifs sont présentés sous forme de graphique.

Les actions communes qui sont mises en place nous sont présentées. Les professeurs se sentent concernés par la réussite des élèves. À la PHD, il y a le CAA (centre d'aide à l'apprentissage) qui permet de faire vivre des réussites aux élèves.

Le travail actuel est fait sur quatre cohortes. Le travail permet de reconnaître les difficultés individuelles. L'identification des élèves permet de faire des études détaillées pour cibler le profil d'élève.

Pour le primaire, les taux sont plus élevés pour les élèves de 6<sup>e</sup> année, mais il est important de retenir que pour les élèves de 4<sup>e</sup> année, il s'agit de leur premier contact avec la structure des examens ministériels.

Les écoles sont transformées en communauté d'apprentissage professionnelle. Nous cherchons à faire des petites actions qui ont un grand impact. Chacune des écoles a ses cibles et actions spécifiques.

L'Ontario et les mesures mises en place sont pris en exemple. Les actions du Centre de services sont basées sur des pratiques efficaces et faits dans d'autres centres de services.

Il est mentionné qu'il serait intéressant qu'une transition soit faite entre le primaire et le secondaire par le biais d'échanges.

## **7.0 Sujets de discussion**

### **7.1 Dates pour la venue d'invités**

Le 18 février 2025, nous aurons la visite de Philippe Lussier, président du comité de parents et le retour de Caroline Germain, directrice adjointe au Service des ressources éducatives.

### **7.2 Approfondissement des sujets**

Ce point sera couvert lors de la prochaine rencontre.

## **8.0 Trésorerie**

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

## **9.0 Questions diverses**

Aucune question.

## **10. Prochaine séance**

Mardi 18 février 2025 à 19h au Centre de services.

## **11.0 Levée de la séance**

La séance est levée à 20h57 par Madame Josée Beaulieu.